



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **7 juillet 2016**, à 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le comité de démolition étudiera une demande pour l'obtention d'un permis de démolition visant le bâtiment situé au 35 avenue Bras d'Or.
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 22^e jour de juin 2016.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **July 7th, 2016**, at 7:30 p.m., in the council room of Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the Demolition Committee will review an application for a demolition permit with regards to the building located at 35 Bras d'Or Avenue.
2. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 22th day of June 2016.

Danielle Gutierrez
Assistante greffière / Assistant City Clerk